

**50**



# **Journal**

**(non révisé)**

**Assemblée législative**

**Nouveau-Brunswick**

**L'hon. Graydon Nicholas,  
lieutenant-gouverneur**

**Présidence : l'hon. Dale Graham**

**le mardi 31 mai 2011**

**Première session de la 57<sup>e</sup> législature  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**



le mardi 31 mai 2011

13 h

Prière.

L'hon. M. Alward (Woodstock) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 60.)

---

M. Boudreau (Shediac—Cap-Pelé) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 61.)

---

M. Fraser (Miramichi—Baie-du-Vin) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 62.)

---

M. Arseneault (Dalhousie—Restigouche-Est) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 63.)

---

M. Melanson (Dieppe-Centre—Lewisville) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 64.)

---

M. Collins (Moncton-Est) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 65.)

---

M. Haché (Nigadoo-Chaleur) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de

solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 66.)

---

M. Albert (Caraquet) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 67.)

---

M. Bernard LeBlanc (Memramcook-Lakeville-Dieppe) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 68.)

---

M. Bertrand LeBlanc (Rogersville-Kouchibouguac) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 69.)

---

M. D. Landry (Centre-Péninsule—Saint-Sauveur) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 70.)

---

M. Boudreau (Shediac—Cap-Pelé) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à rétablir le financement accordé au Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick. (Pétition 71.)

---

M. Arseneault (Dalhousie—Restigouche-Est) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à revenir sur sa décision d'abolir le crédit d'impôt pour production cinématographique. (Pétition 72.)

---

M. Fraser (Miramichi—Baie-du-Vin) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de personnes intéressées de Napan et des environs, qui exhortent le gouvernement à garder ouverte et convenablement équipée l'école primaire de Napan. (Pétition 73.)

---

M. Killen, du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé, présente le deuxième rapport du comité, dont voici le texte :

le 31 mai 2011

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son deuxième rapport de la session.

Le comité se réunit le 31 mai 2011 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi suivant, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement :

*15, Loi modifiant la Loi concernant les officiels de la construction et l'Association des officiels de la construction du Nouveau-Brunswick.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par le député de Grand-Sault—Drummond—Saint-André, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,  
(signature)  
Carl Killen, député

La motion d'adoption du rapport, mise aux voix, est adoptée.

M. Fraser donne avis de motion 89 portant que, le jeudi 9 juin 2011, appuyé par M. Boudreau, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la liste des organismes qui ont reçu l'approbation en vue d'un financement au titre du programme SEED, y compris les circonscriptions où sont établis ces organismes et le nombre de semaines que vise l'approbation qu'a reçue chacun d'eux.

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la deuxième lecture des projets de loi 36 et 37 soit appelée, après quoi la Chambre se formera en Comité plénier pour étudier le projet de loi 29 puis en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère des Entreprises Nouveau-Brunswick et de la Société de développement régional.

L'hon. P. Robichaud donne avis que, le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2011, la deuxième lecture des projets de loi 15, 31 et 32 sera appelée.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 36, *Loi constituant Investir Nouveau-Brunswick*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 36 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 36, *Loi constituant Investir Nouveau-Brunswick*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 37, *Loi modifiant la Loi sur les élections municipales*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 37 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 37, *Loi modifiant la Loi sur les élections municipales*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

La Chambre se forme en Comité plénier, sous la présidence de M. C. Landry.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. C. Landry, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport du projet de loi suivant sans amendement :

29, *Loi modifiant la Loi sur la prescription*.

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

---

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Urquhart.

La séance, suspendue à 15 h 30, reprend à 15 h 36 sous la présidence de M. Urquhart.

Après un certain laps de temps, M. C. Landry assume la présidence du comité.

La séance, suspendue à 16 h 48, reprend à 17 h 2 sous la présidence de M. C. Landry.

La séance, suspendue à 17 h 17, reprend à 19 h sous la présidence de M. Urquhart.

Après un certain laps de temps, M. McLean assume la suppléance à la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre se trouvant empêché, M. Urquhart assume sa suppléance. M. McLean, président suppléant du comité, demande au président suppléant de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

**BUDGET PRINCIPAL, 2011-2012  
COMPTE ORDINAIRE**

	Votés (\$)
<b>MINISTÈRE DES ENTREPRISES NOUVEAU-BRUNSWICK</b>	
Administration .....	2 674 000
Développement de l'industrie et des entreprises ...	13 117 000
Aide stratégique .....	14 500 000
Moins : crédits législatifs .....	53 000
Votés .....	30 238 000
 <b>SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL</b>	
Projets et activités de développement .....	74 244 000
 <b>MINISTÈRE DE LA SANTÉ</b>	
Services ministériels et autres services de santé ...	274 108 000
Assurance-maladie .....	590 918 000
Plan de médicaments sur ordonnance .....	175 597 000
Régies régionales de la santé .....	1 492 818 000
Moins : crédits législatifs .....	53 000
Votés .....	2 533 388 000

**COMPTE DE CAPITAL**

<b>SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL</b>	
Canada - Nouveau-Brunswick Fonds chantiers - Le volet collectivités .....	4 585 000
 <b>MINISTÈRE DE LA SANTÉ</b>	
Hôpitaux publics - Biens d'équipement .....	15 000 000

## PRÊTS ET AVANCES

MINISTÈRE DES ENTREPRISES NOUVEAU-BRUNSWICK	
Programme d'aide financière à l'industrie . . . . .	90 000 000
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	
Aide financière provenant du Programme de prêts à la création d'emplois pour le nord du Nouveau-Brunswick	10 000 000
Aide financière provenant du Programme de prêts à la création d'emplois pour la région de Miramichi . .	2 000 000
FONDS DE ROULEMENT	
SOLDES MAXIMAUX	
AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT	
Santé . . . . .	8 870 000
AVANCES DE PETITE CAISSE	
Santé . . . . .	5 000
STOCKS	
Santé . . . . .	13 000 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 19 h 40.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans l'avis de motion 76	(27 mai 2011) ;
réponse à la pétition 37	(27 mai 2011).